CTSD
du 28/11/2017

SOLIDAIRES

Un CTSD de fin d'année…

- **Au point 1 de l'ordre du jour, le changement du régime horaire de la BSE de PORT-VENDRES, seul point soumis à vote.**

Régime actuel 36h00, régime demandé 37h30.
Cette demande émane d'une grande majorité des agents (un peu plus de 80%), nous nous en étions déjà fait l'écho lors de précédentes réunions .
Il est évident que ce changement amènera quelques modifications dans la durée et le rythme des services, aussi nous aurions aimé en avoir au préalable une présentation en CHSCT .
Les agents étant demandeurs, **SOLIDAIRES a donc voté pour ce changement** qui devrait prendre effet au 1/1/18 (la majorité des OS présentes ont voté pour à l'exception de la CGT qui s'est abstenue).

- Au point 2 les perspectives interrégionales 2018

Le DI nous a présenté sa feuille de route pour 2018, en voici la teneur :

-Adapter les services interrégionaux à la mise en œuvre de l'organisation cible de la DI avec la création d'une fonction d'adjoint au directeur interrégional et d'un pôle performance, pilotage et contrôle interne (pôle PPCI)
-Transformer les CROC en CRPC (cellules de renseignement et de pilotage des contrôles)
- Finaliser la centralisation comptable par la bascule des opérations de la RR de Toulouse en mars/avril 2018, suite à celle de la RR de Perpignan intervenue en novembre 2017.
- Poursuivre la montée en charge du Centre d'Expertise (CE) de Toulouse-Blagnac selon les prévisions de bascules des opérateurs et adapter le contrôle interne comptable au dispositif « Grands-Comptes ».
- Assurer le suivi de la démarche BEAT (Bien Être Au Travail).
- Poursuivre avec la DI Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse, le processus de fusion des BSI de Nîmes et d'Arles.
- Assurer un suivi attentif de la déclinaison du schéma directeur de l'immobilier en région (SDIR) pour les sites de Gaillac viticulture, Albi bureau, Auch bureau, Foix bureau, Cahors bureau, Rodez bureau, Tarbes BSE et Montpellier SRE.

Pour ce faire, le DI nous a également présenté une projection du PAE de la DI qui devra être validé par la DG et soumis au vote lors du premier CTSD de 2018.

Les effectifs

958 en 2017 et 2 apprentis soit 443 (+ 2) AG CO et 515 SURV
966 en 2018 et 1 apprenti soit 449 (+1) AG CO et 517 SURV

A savoir :
-13 à la RR de Toulouse
+7 au centre d'expertise de Blagnac (cible 38ER)
+9 à la RI (cible 34ER)
+1 adjoint DI (DI)
+1 PPCI (2 ER DI)
+1 CPrévention (démarche BEAT et poste à profil) (DI)

*Soit **+6 en AG CO***

***+2 en SURV** (affectation non encore définie, sûrement un PPF)*

A SOLIDAIRES nous réservons nos commentaires pour le CTSD de mars 2018 quand ces chiffres, peut-être en trompe l'œil, seront officiels et nous seront présentés au vote.

- point 3 questions diverses

Au rayon des questions diverses et variées, voire avariées pour certaines, un grand nombre de thèmes et problèmes ont été abordés, **à SOLIDAIRES nous n'en retiendrons que le fil conducteur à savoir un mal-être au travail toujours grandissant, des conditions d'exercice des missions toujours plus dégradées en AG CO par un manque d'effectif criant, une SURV pas épargnée qui doit en plus s'adapter au contexte actuel et une administration autiste qui poursuit ses réformes vaille que vaille.**
Malheureusement, les annonces faites pour 2018 par le DI ne sont pas pour nous rassurer car dans cette présentation nous ne trouvons aucune mesure prenant en compte ces problèmes cruciaux, à nos yeux.

Les représentants SOLIDAIRES sur le CTSD
JL DENJEAN – E ERRE – N GOU